Techniseal®
Protège et embellit

Protecteur pour bois

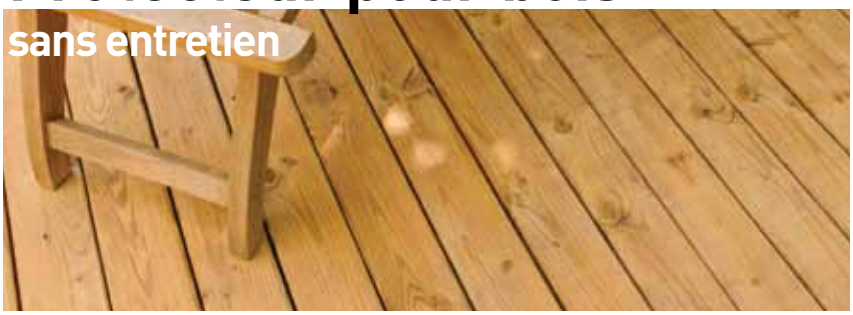

(144-313,144-323,144-333,144-343,144-353,144-373,144-303,144-393, 144-383 /3,78L) (144-386 /18 L)

MISE À JOUR

26 mars 2014
Assurez-vous d'avoir en main une fiche technique à jour en consultant notre site : techniseal.com

Canada et É.-U. : composez le 1 800 465-7325
Autres : composez le (514) 523-8324 (Canada)

UTILISATIONS

- Bois traité en usine, neuf ou vieux
- **Ne s'applique pas sur du cèdre**
- Surfaces verticales ou horizontales
- Terrasses, clôtures, parements, meubles de jardin, etc.

PROPRIÉTÉS

- Idéal pour le bois traité EN USINE
- Hydrofuge
- Ne s'écaille et ne se fissure pas

DESCRIPTION

Le Protecteur pour bois sans entretien Techniseal® est spécialement conçu pour embellir et prolonger la vie du bois traité en usine. Composé d'huile de lin stabilisée et de pigments nanocristallins, il procure un fini mat translucide. Le Protecteur sans entretien prévient la détérioration causée par le soleil, les moisissures, les pluies acides et les cycles de gel-dégel. À base d'eau et à faible teneur en COV, il ne dégage pas de vapeurs désagréables, et il est respectueux de l'environnement.

MODE D'EMPLOI

AVANT DE COMMENCER

• Ne pas appliquer sur le cèdre. • Attendre au moins 30 jours après l'achat de bois traité en usine avant d'appliquer le Protecteur. • Décaper la surface de tout produit inconnu (vieille peinture, teinture ou vernis) à l'aide du Décapant Techniseal® pour bois (144-544) ou de tout autre décapant approprié, en suivant le mode d'emploi du produit. • Appliquer seulement sur un matériau nu, sur une surface déjà protégée avec ce produit, ou sur une surface traitée avec le Préservateur Techniseal® pour bois. • Attendre que le Protecteur soit usé avant d'en appliquer une nouvelle couche (minimum 2 ans). • TOUJOURS FAIRE UN ESSAI sur une petite zone peu apparente de 0,4 m^2 (4 pi^2), afin de vous assurer que le résultat répond à vos attentes (voir la Garantie).

FICHE TECHNIQUE FICHE TECHNIQUE FICHE TECHNIQUE

PRÉPARATION DE LA SURFACE (ESSENTIEL)

1. Protéger les surfaces adjacentes ne devant pas être traitées ;
2. Bois traité en usine et jamais protégé : passer aux étapes 4 et 5 ;
3. Bois ayant déjà été traité avec ce Protecteur (minimum 2 ans) : verser quelques gouttes d'eau sur la surface. Si l'eau est absorbée rapidement, passer à l'étape 4 ; si l'eau perle, ne pas appliquer le Protecteur, et prendre contact avec Techniseal® ;
4. Nettoyer la surface entière à l'aide du Nettoyant Techniseal® pour bois (144-500), en suivant le mode d'emploi du produit ;
5. Poncer les endroits rugueux avec un papier abrasif de calibre 80 à 120. Aspirer les résidus. Le ponçage de toute la surface n'est pas essentiel, mais donnera un fini plus lisse et uniforme. Les clous et vis ne devraient pas être visibles ;
6. Pour toute autre essence de bois non traité en usine : compléter les étapes 4 et 5, puis appliquer le Préservateur Techniseal® pour bois (144-273), en suivant le mode d'emploi du produit. Attendre au moins 48 heures avant l'application du Protecteur.

APPLICATION

Conditions d'application :

- La surface doit être poreuse, propre, sèche et tiède au toucher.
- La température doit se situer entre 15 °C et 25 °C.
- Il ne doit pas y avoir risque de pluie dans les 24 prochaines heures.
- Employer la même méthode d'application du début à la fin.

Outils nécessaires :

- Bloc ou pinceau à teinture de 100 mm (4 po), en soies mixtes
- Ruban-cache, toile et accessoires de protection

Ce produit est prêt à l'emploi ; ne pas le diluer. Agiter le contenant ou remuer le produit à fond avant et pendant l'application. Mélanger le contenu des différents contenants afin d'obtenir une couleur uniforme.

Protéger les surfaces horizontales pendant l'application du Protecteur sur les surfaces verticales telles barreaux et treillis.

L'application se fait en une seule couche. Si une deuxième couche est désirée, elle doit être appliquée quelques minutes après la première (mouillé sur mouillé). Ne pas découper, car cela produira des marques de chevauchement. À l'aide du pinceau à teinture, saturer le bois d'une seule couche de Protecteur, **planche par planche**, en évitant la suraccumulation. Étaler immédiatement le surplus avant qu'il ne sèche. Terminer l'application sur une planche avant de passer à la suivante. Ne pas interrompre l'application au milieu d'une planche ou d'une section, car cela produira des démarcations visibles.

Séchage : Le produit sera sec au toucher en moins de 2 heures. Bloquer l'accès. Attendre 24 heures avant de circuler sur la surface.

Entreposage : Craint le gel. Entreposer dans un endroit frais et sec.

Nettoyage et élimination : Nettoyer les outils et se laver les mains à l'eau chaude et savonneuse. Consulter la municipalité pour connaître les règles d'élimination des contenants vides ou de tout produit non utilisé.

POUVOIR COUVRANT

3,78 L couvrent jusqu'à 23 m^2 (250 pi^2). La consommation dépendra de la préparation et de la porosité de la surface à traiter.

MISES EN GARDE

• Ne pas appliquer une deuxième couche si la première a commencé à sécher, car le Protecteur n'adhérera pas et pourrait s'écailler ou se fissurer. • Ne pas appliquer sous un soleil de plomb, car le Protecteur ne pénétrera pas le bois en profondeur, compromettant sa durabilité. • Le grisonnement du bois n'est pas un signe de détérioration, mais bien un phénomène naturel causé par l'oxydation et l'accumulation de matières organiques dans les capillaires. • Les zones toujours à l'ombre pourraient vieillir différemment des zones exposées au soleil. • La forte sollicitation de la surface pourrait user prématurément le Protecteur. • Attendre au moins 30 jours avant d'effectuer un nettoyage d'entretien.

EMPAQUETAGE

Couleur	Code de produit	Format détail	Unités par boîte	Unités par palette
NATUREL	144-383	3,78 L	4	180
	144-386	18 L	–	48
MIEL	144-373	3,78 L	4	180
CÈDRE	144-353	3,78 L	4	180
PIN	144-343	3,78 L	4	180
ACAJOU	144-333	3,78 L	4	180
NOYER	144-323	3,78 L	4	180
FORÊT	144-313	3,78 L	4	180
CHOCOLAT	144-303	3,78 L	4	180
BLEU	144-386	3,78 L	4	180

AVERTISSEMENT

Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. **TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. PREMIERS SOINS :** En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. En cas de contact avec la peau, bien rincer avec de l'eau

Catégorie de revêtement : Teinture d'extérieur pour bois, transparente ou semi–transparente (concentration maximale en COV : 250 g/L)

TRANSPORT

Terre et mer

NON RÉGLEMENTÉ

GARANTIE LIMITÉE

N'ayant aucun contrôle sur l'utilisation des produits, Techniseal® ne peut garantir le résultat final. En vertu de la présente garantie, l'acheteur est responsable du remplacement de tout produit défectueux. Une preuve d'achat sera exigée pour toute réclamation. L'utilisateur devra déterminer préalablement si le produit convient à l'utilisation prévue, et lui seul assumera tous les risques et responsabilités à cet égard. L'utilisateur doit effectuer un essai sur une petite zone peu apparente (environ 0,4 m^2 – 4 pi^2), selon les conditions d'utilisation prévues. Dans le cas où aucun essai n'aurait été effectué, la garantie ne s'appliquera qu'à l'application sur 0,4 m^2 (4 pi^2). Cette garantie limitée exclut toute responsabilité liée aux dommages consécutifs, indirects, fortuits ou spéciaux. À l'exception de la garantie limitée évoquée ci-dessus, le fabricant décline expressément et exclut toute autre garantie expresse, toute garantie implicite de valeur marchande des biens, et la garantie implicite d'adéquation des produits à un usage particulier.